

# AGIR POUR DEMAIN

Partager les réflexions  
du Comité des Parties Prenantes du Groupe ADP



## Décarbonation de l'accès au sol : quel avenir pour les voitures ?

Ce document est le premier d'une série de notes blanches sur l'intégration du développement durable dans l'aménagement et l'exploitation des plateformes aéroportuaires. Les notes sont rédigées de manière collégiale par le **Comité des parties prenantes du Groupe ADP**, un panel d'experts qui apporte un regard externe et des conseils ciblés sur l'ensemble des enjeux stratégiques d'ADP (voir liste nominative en bas).

Chaque note blanche étudie un nouvel aspect des démarches à mettre en œuvre pour renforcer les performances des plateformes sur le plan social et environnemental, tout en assurant la durabilité du modèle économique. Par ces notes, le Comité vise à :

- enrichir la réflexion collective sur le développement durable à l'échelle de l'industrie du transport aérien
- stimuler le dialogue entre le Groupe ADP et ses partenaires stratégiques
- contribuer à l'alignement des objectifs environnementaux et financiers à travers l'exemple du Groupe ADP.

La première note se penche sur un facteur important d'impacts environnementaux des plateformes : l'accès aux aéroports par voie terrestre. Le document se concentre sur la manière dont les voyageurs et le personnel se déplacent depuis et à destination de la plateforme et propose cinq actions prioritaires pour réduire les émissions au sol.

## QU'EST-CE QUE LE COMITE DES PARTIES PRENANTES DU GROUPE ADP ?

Créé en 2021, le Comité des parties prenantes est composé de 16 personnalités externes qui apportent une vision globale sur l'ensemble des enjeux stratégiques du Groupe ADP. Experts en biodiversité, climat, économie, et transport aérien, ils représentent les salariés de l'aéroport, les passagers, les compagnies aériennes aussi bien que la prochaine génération des spécialistes aéronautiques. Il s'agit de :

- **Sergio ALEGRE CALERO**, Directeur général du Airport Regions Council (ARC)
- **Alain BATTISTI**, Président de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM)
- **Olivier BOUCHER**, Directeur du Centre de Modélisation du Climat de l'IPSL
- **Pierre-Guy COSIMI**, Secrétaire général du Syndicat National du Transport Aérien (SNTA)
- **Stéphane CUEILLE**, Président de Safran Electrical & Power
- **Myriam EL KHOMRI**, Ancienne Ministre et Directrice du conseil chez Siaci Saint-Honoré
- **Anne-Romaine DE GRANDMAISON**, Membre du collectif *Pour un Réveil Écologique*
- **Max HIRSH**, Directeur général de l'Airport City Academy
- **Olivier JANKOVEC**, Directeur général de l'Airports Council International (ACI) Europe
- **Christian MANTEI**, Président honoraire d'Atout France
- **Chloé MORIN**, Expert associée de la Fondation Jean Jaurès
- **Khanh NHAM**, Membre de la Communauté des passagers du Groupe ADP
- **Simone PICHOT**, Étudiante de l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC)
- **Amandine ROGGEMAN**, Membre de *Les 150*
- **Hélène SOUBELET**, Directrice de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité
- **Philippe ZAOUATI**, Directeur general de Mirova

## MESSAGES CLÉS

**La décarbonation de l'accès au sol est essentielle pour atteindre les objectifs de durabilité d'ADP.** L'accès au sol est la deuxième source d'émissions des plateformes aéroportuaires. De nombreuses solutions de transport durable sont facilement accessibles. Une politique volontariste permettra de réduire l'empreinte de la plateforme rapidement et de manière rentable.

**Il y aura toujours des voitures sur les plateformes. Toutefois, le modèle d'accès actuel n'est plus viable.** La plupart des voyageurs et du personnel se rendent en voiture sur les deux plateformes parisiennes d'ADP. Cela entraîne une augmentation des embouteillages, un allongement de la durée des trajets, une hausse des émissions de CO<sub>2</sub> et une perte de biodiversité. Afin d'éviter une crise imminente, il est urgent de promouvoir d'autres solutions plus attractives et plus durables.

**Les options de transport existantes ne répondent pas aux besoins des voyageurs et du personnel.** Les voyageurs rencontrent des difficultés lorsqu'ils empruntent les transports en commun, car la signalétique est insuffisante et les options de billetterie inadaptées. Ils ont également du mal à transporter leurs bagages. En parallèle, de nombreux employés travaillent à des horaires et dans des lieux sur la plateforme où les transports en commun ne sont pas disponibles.

**80 % des déplacements en voiture génèrent peu ou pas de chiffre d'affaires pour ADP.** Les frais de stationnement et les locations de voitures sont des sources importantes de revenus non aéronautiques. Mais ces derniers ne représentent qu'un cinquième de l'ensemble des trajets en véhicule à destination ou en provenance de la plateforme. Les 80 % restants produisent les trois quarts des émissions liées à l'accès au sol, avec un faible revenu financier pour ADP.

**Répondre aux besoins des usagers doit être la priorité.** Les plateformes accueillent de nombreuses personnes voyageant pour différentes raisons. Les touristes, les voyageurs d'affaires et les employés ont chacun des attentes et des besoins uniques, qui déterminent la manière dont ils se rendent vers la plateforme ou en reviennent. Réussir à répondre aux priorités des usagers est le meilleur levier pour réduire l'empreinte environnementale, augmenter le chiffre d'affaires et améliorer l'expérience client.

## POURQUOI L'ACCÈS AU SOL EST-IL IMPORTANT ?

L'« accès au sol » désigne l'ensemble des moyens de transport terrestre que les voyageurs et le personnel utilisent pour se rendre vers les plateformes et en revenir. Les exemples courants sont les voitures particulières, les taxis, les bus, les trains et les vélos.

L'accès au sol représente la deuxième source d'émissions des plateformes (après les émissions liées aux vols eux-mêmes). Bien que chaque plateforme soit différente, l'accès au sol représente généralement 3 à 10 % de l'empreinte carbone totale d'une plateforme.<sup>1</sup>

Ces chiffres mettent en lumière une source d'empreinte souvent négligée. Même s'il s'agit d'une source d'émission minoritaire, nous identifions quatre raisons principales pour faire de l'accès au sol une priorité :

- La transition vers des carburants d'aviation durables et les technologies de rupture comme l'hydrogène est une étape cruciale vers la décarbonation du transport aérien. Toutefois, cette transition – qui implique d'augmenter la production et la distribution, de mettre au point de nouveaux avions et de construire les infrastructures terrestres nécessaires – prendra du temps ; les bénéfices les plus significatifs ne sont en effet pas attendus avant 2030. En revanche, de nombreuses solutions durables de transport terrestre sont d'ores et déjà disponibles. Elles constituent un moyen rapide de contribuer aux objectifs de durabilité à court terme du Groupe ADP.
- Sur les deux plateformes parisiennes d'ADP, 60 % des voyageurs et 90 % des employés se rendent à l'aéroport en voiture, ce qui entraîne des embouteillages sur les plateformes mêmes ainsi que sur leurs principales voies d'accès. L'augmentation du temps de trajet qui en résulte a un impact négatif sur l'expérience des voyageurs et la satisfaction des employés. Les niveaux d'encombrement devant augmenter considérablement d'ici à 2030, il est essentiel de promouvoir d'autres solutions de transport pour faire face à la crise qui se profile.
- Comme de nombreux autres pays, la France a adopté des objectifs chiffrés et contraignants de réductions de ses émissions de gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité.<sup>2</sup> À l'instar de nombreuses entreprises cotées en bourse, le Groupe ADP a créé une feuille de route stratégique pour réduire son empreinte carbone, notamment en s'engageant à maintenir les flux de véhicules à CDG à un niveau égal ou inférieur à celui de 2019.<sup>3</sup> Cependant, à moins que des changements substantiels ne soient apportés au modèle actuel d'accès au sol, ADP se trouvera en difficulté pour remplir ses engagements.
- Dernier point, et non des moindres, la décarbonation de l'accès au sol est un levier important pour améliorer la qualité de l'air, réduire la pollution sonore et renforcer la biodiversité sur les plateformes et dans les communautés environnantes. C'est donc une stratégie qui apportera des bénéfices conjoints sur la santé et l'environnement.

### **QUELS SONT LES OPPORTUNITÉS ET LES OBSTACLES ?**

Autour du monde, les plateformes proactives ont mis en place diverses stratégies pour réduire leurs émissions liées à l'accès au sol, notamment :

- en encourageant les voyageurs et les employés à utiliser les transports en commun ;
- en promouvant le covoiturage, l'autopartage et le travail à distance parmi le personnel éligible ;
- en donnant la priorité aux véhicules électriques dans les parkings des plateformes, les voies d'accès et les stations de taxis ;
- en promouvant les déplacements non motorisés sur la plateforme, comme la marche à pied et le vélo.

Le Groupe ADP a déjà déployé certaines de ces stratégies sur ses plateformes parisiennes. Cependant, trois obstacles importants empêchent actuellement ces mesures d'atteindre leur plein potentiel :

- **L'offre de transports en commun existante ne répond pas aux besoins réels des voyageurs.** Les touristes qui se rendent à Paris ont du mal à s'orienter entre le hall des arrivées et le pôle de transport terrestre, en particulier ceux qui ne parlent pas français. La difficulté d'acheter des billets à l'avance ou en ligne représente un obstacle supplémentaire, tout comme l'absence de porte-bagages dans les bus et les trains. Pour une famille de quatre personnes, le voyage en taxi est plus confortable et souvent plus économique.
- **Pour de nombreux employés, se rendre sur la plateforme en voiture est la seule option possible.** Ceci est particulièrement vrai pour le personnel qui travaille tôt le matin et tard le soir, lorsque les trains et les bus ne circulent plus. C'est également le cas pour le personnel qui travaille dans des zones de la plateforme difficilement accessibles à pied ou en transport en commun (ce que les planificateurs des transports appellent le problème du « dernier kilomètre »).
- **Il existe un décalage entre les objectifs environnementaux et financiers d'ADP.** Les frais de stationnement et les locations de voitures sont les principales sources de revenus non aéronautiques. En revanche, les trajets effectués en transports en commun ne génèrent que peu ou pas de revenus pour la plateforme. Bien que l'entreprise en retire certains avantages indirects, ADP n'a qu'une faible incitation financière à promouvoir l'utilisation de modes de transport plus durables.<sup>4</sup>

### QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Nous recommandons au Groupe ADP de développer une stratégie durable d'accès au sol, axée sur trois objectifs clés :

- améliorer l'expérience des voyageurs
- accroître l'attractivité des emplois sur la plateforme
- privilégier les solutions « gagnant-gagnant » qui présentent un avantage à la fois environnemental et financier

Le Groupe ADP ne peut pas atteindre ces objectifs tout seul : il n'exploite pas les bus et les trains qui desservent la plateforme et n'emploie pas la majorité de la main-d'œuvre de l'aéroport. Ainsi, la décarbonation de l'accès au sol ne pourra se faire sans des collaborations étroites avec ses partenaires stratégiques, notamment les compagnies aériennes, les agences de transport terrestre, les autorités touristiques et les principaux employeurs de la zone aéroportuaire.

Il s'agit-là d'une occasion unique pour ADP de démontrer son leadership et son engagement envers le développement durable, en mettant en place de telles coopérations. Dans cette optique, nous proposons cinq actions prioritaires.

## CINQ ACTIONS PRIORITAIRES

Quoi ?	Comment ?
<p><b>Rendre les transports en commun plus visibles et plus conviviaux pour les voyageurs</b> en améliorant la billetterie, la signalétique et le transfert des bagages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• vendre des billets via des canaux de vente existants, par exemple les sites web des compagnies aériennes, le duty free à bord, Google Maps</li> <li>• mieux mettre en avant les transports en commun sur les supports de communication d'ADP, y compris la billetterie en ligne</li> <li>• installer des distributeurs de billets et des écrans affichant les départs en temps réel dans les zones de retrait des bagages</li> <li>• proposer des billets de groupe à prix réduit pour les voyageurs se déplaçant ensemble</li> <li>• installer une signalétique facile à suivre entre la zone des arrivées et le pôle de transport terrestre</li> <li>• fournir des chariots à bagages au plus près des arrêts de bus et des gares ferroviaires</li> <li>• installer des porte-bagages dans les bus et les trains à destination des plateformes aéroportuaires</li> <li>• proposer un service de prise en charge des bagages « en amont » dans le centre de Paris</li> <li>• introduire des bus express à destination des plateformes aéroportuaires dans les zones mal desservies par les transports en commun</li> <li>• s'appuyer sur les Jeux olympiques de 2024 pour créer une dynamique de changement</li> <li>• intégrer tous les aspects énoncés ci-dessus dans les liaisons ferroviaires en cours de construction (par ex. CDG Express, Grand Paris Express)</li> </ul>
<p><b>Résoudre le problème du « dernier kilomètre »</b> en améliorant les options de transport à l'intérieur des limites de la plateforme. Pour réaliser les économies d'échelle nécessaires, ADP devrait lancer un système de mobilité partagée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• établir une coopération stratégique avec des employeurs clés (par ex. Air France, FedEx, Groupe Europe Handling)</li> <li>• mettre en place des minibus à itinéraire fixe et/ou à la demande</li> </ul>

pouvant être utilisé par tous les employés travaillant sur la plateforme.	<p>entre les pôles de transport terrestre et les principaux centres d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en place un système de vélos/scooters électriques partagés pour tous les employés travaillant sur la plateforme</li> <li>• construire des pistes cyclables sur la plateforme et vers les villes voisines</li> <li>• prévoir des cheminements piétons intégrant des aménités paysagères variées</li> <li>• synchroniser une partie des horaires des employeurs clés, de manière à renforcer la viabilité des solutions de transport partagées</li> </ul>
<b>Encourager l'utilisation de véhicules électriques (VE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• créer des voies prioritaires sur les routes menant à la plateforme</li> <li>• installer des parkings prioritaires et des installations de recharge pour VE</li> <li>• interdire progressivement les véhicules non électriques dans les files de taxis et les zones de dépose-minute</li> </ul>
<b>Décourager les déplacements de véhicules qui ne présentent pas d'avantages financiers pour la plateforme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• augmenter les frais d'accès pour les taxis et les services de voiture</li> <li>• introduire une taxe pour les dépose-minutes</li> <li>• déplacer les zones de dépose-minute plus loin des terminaux</li> </ul>
<b>Promouvoir le travail à domicile pour les employés éligibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faire passer le volume moyen de 1 jour à 2,5 jours par semaine</li> </ul>

<sup>1</sup> L'empreinte carbone totale d'une plateforme aéroportuaire comprend les émissions produites au sol aussi bien que les émissions produites par les avions. Il englobe les scopes d'émissions 1, 2 et 3 telles que définies par le programme « Airport Carbon Accreditation » de l'ACI-Europe.

<sup>2</sup> Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. *Stratégie nationale bas-carbone. La transition écologique et solidaire vers la neutralité carbone.* Mars 2020.

<sup>3</sup> Groupe ADP. *2025 Pionniers. La feuille de route stratégique 2022-2025 pour construire un modèle aéroportuaire durable.* Février 2022.

<sup>4</sup> L'augmentation de l'offre de transports en commun crée des avantages indirects pour l'autorité aéroportuaire, principalement en réduisant la demande de construction et d'entretien des routes. Un meilleur accès aux transports publics augmente également la valeur de l'immobilier aéroportuaire. Voir Hirsh, M. et P. van der Horst, « Airport Real Estate Values: What Drives Growth? » *Journal of Airport Management* 16:4 (automne 2022).